



NATURA 2000 - STANDARD DATA FORM

For Special Protection Areas (SPA),
Proposed Sites for Community Importance (pSCI),
Sites of Community Importance (SCI) and
for Special Areas of Conservation (SAC)

SITE LU0001021
SITENAME Vallée de la Syre de Manternach à Fielsmillen

TABLE OF CONTENTS

- [1. SITE IDENTIFICATION](#)
- [2. SITE LOCATION](#)
- [3. ECOLOGICAL INFORMATION](#)
- [4. SITE DESCRIPTION](#)
- [5. SITE PROTECTION STATUS](#)
- [6. SITE MANAGEMENT](#)
- [7. MAP OF THE SITE](#)

1. SITE IDENTIFICATION

1.1 Type	1.2 Site code	Back to top
B	LU0001021	

1.3 Site name

Vallée de la Syre de Manternach à Fielsmillen

1.4 First Compilation date	1.5 Update date
1996-11	2023-11

1.6 Respondent:

Name/Organisation:	Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité
Address:	4, place de l'Europe L-2918 Luxembourg
Email:	natura2000@mev.etat.lu

1.7 Site indication and designation / classification dates

Date site classified as SPA:	0000-00
National legal reference of SPA designation	No data
Date site proposed as SCI:	1998-12
Date site confirmed as SCI:	2004-12
Date site designated as SAC:	2009-11
National legal reference of SAC designation:	Règlement grand-ducal du 6 octobre 2023 désignant zone spéciale de conservation la zone « Vallée de la Syre de Manternach à Fielsmillen ». #http://data.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2023/10/06/a668/jo#

2. SITE LOCATION

2.1 Site-centre location [decimal degrees]:

[Back to top](#)

Longitude 6.45052 Latitude 49.71088

2.2 Area [ha]:

202.83

2.3 Marine area [%]

0.0

2.4 Sitelength [km]:

0.0

2.5 Administrative region code and name

NUTS level 2 code

Region Name

LU00	Luxembourg (Grand-Duché)
------	--------------------------

2.6 Biogeographical Region(s)

Continental (100.0
%)

3. ECOLOGICAL INFORMATION

[Back to top](#)

3.1 Habitat types present on the site and assessment for them

Annex I Habitat types						Site assessment			
Code	PF	NP	Cover [ha]	Cave [number]	Data quality	A B C D	A B C		
						Representativity	Relative Surface	Conservation	Global
3260					M	D			
6430			0.36		P	B	C	B	B
6510			3.13		G	A	C	B	A
8210			2.14		G	B	B	A	A
9130			39.09		G	A	C	A	A
9160			1.06		G	A	C	B	A
9180			24.51		G	A	B	A	A
91E0			4.94		G	B	C	B	B

- **PF:** for the habitat types that can have a non-priority as well as a priority form (6210, 7130, 9430) enter "X" in the column PF to indicate the priority form.
- **NP:** in case that a habitat type no longer exists in the site enter: x (optional)
- **Cover:** decimal values can be entered
- **Caves:** for habitat types 8310, 8330 (caves) enter the number of caves if estimated surface is not available.
- **Data quality:** G = 'Good' (e.g. based on surveys); M = 'Moderate' (e.g. based on partial data with some extrapolation); P = 'Poor' (e.g. rough estimation)

3.2 Species referred to in Article 4 of Directive 2009/147/EC and listed in Annex II of Directive 92/43/EEC and site evaluation for them

Species					Population in the site					Site assessment				
G	Code	Scientific Name	S	NP	T	Size		Unit	Cat.	D. qual.	A B C D	A B C		
						Min	Max				Pop.	Con.	Iso.	Glo.
F	1163	Cottus gobio			p				C	M	C	B	C	B
I	6199	Euplagia quadripunctaria			p				P	DD	D			

- **Group:** A = Amphibians, B = Birds, F = Fish, I = Invertebrates, M = Mammals, P = Plants, R = Reptiles
- **S:** in case that the data on species are sensitive and therefore have to be blocked for any public access enter: yes

- **NP:** in case that a species is no longer present in the site enter: x (optional)
- **Type:** p = permanent, r = reproducing, c = concentration, w = wintering (for plant and non-migratory species use permanent)
- **Unit:** i = individuals, p = pairs or other units according to the Standard list of population units and codes in accordance with Article 12 and 17 reporting (see [reference portal](#))
- **Abundance categories (Cat.):** C = common, R = rare, V = very rare, P = present - to fill if data are deficient (DD) or in addition to population size information
- **Data quality:** G = 'Good' (e.g. based on surveys); M = 'Moderate' (e.g. based on partial data with some extrapolation); P = 'Poor' (e.g. rough estimation); VP = 'Very poor' (use this category only, if not even a rough estimation of the population size can be made, in this case the fields for population size can remain empty, but the field "Abundance categories" has to be filled in)

3.3 Other important species of flora and fauna (optional)

Species					Population in the site				Motivation					
Group	CODE	Scientific Name	S	NP	Size		Unit	Cat.	Species Annex		Other categories			
					Min	Max		C R V P	IV	V	A	B	C	D
P		Buglossoides purpureocaerulea						P			X			
P		Phyllitis scolopendrium						P			X			
P		Porella baueri						P			X			
P		Scilla bifolia						P			X			
P		Viola mirabilis						P			X			

- **Group:** A = Amphibians, B = Birds, F = Fish, Fu = Fungi, I = Invertebrates, L = Lichens, M = Mammals, P = Plants, R = Reptiles
- **CODE:** for Birds, Annex IV and V species the code as provided in the reference portal should be used in addition to the scientific name
- **S:** in case that the data on species are sensitive and therefore have to be blocked for any public access enter: yes
- **NP:** in case that a species is no longer present in the site enter: x (optional)
- **Unit:** i = individuals, p = pairs or other units according to the standard list of population units and codes in accordance with Article 12 and 17 reporting, (see [reference portal](#))
- **Cat.:** Abundance categories: C = common, R = rare, V = very rare, P = present
- **Motivation categories:** IV, V: Annex Species (Habitats Directive), A: National Red List data; B: Endemics; C: International Conventions; D: other reasons

4. SITE DESCRIPTION

4.1 General site character

[Back to top](#)

Habitat class	% Cover
N17	5.2
N06	2.9
N10	1.5
N26	9.0
N16	58.7
N27	16.5
N22	1.1
N23	0.6
N07	2.6
N21	1.9
Total Habitat Cover	100.00000000000001

Other Site Characteristics

Situation :La zone couvre la vallée de la Syre de Manternach à Mertert et le vallon de la Schlammbach, ainsi que les pentes abruptes de ces vallées et comprend une partie du plateau adjacent.Milieu physique :Dans le bas des versants affleurent les couches à entroques du Muschelkalk supérieur, surmontées des couches à cératites, recouvertes de fonds alluviaux et des éboulis de pentes de l'Holocène. Sur le sommet du plateau affleurent les marnes du Keuper inférieur. La majeure partie de la zone (82%) est couverte par des sols argilo-caillouteux à charge dolomitique, non gleyifiés, à horizon B structural. Dans les fonds de vallée, on trouve des alluvions et, localement, à l'est de la zone,

des sols argileux à argileux lourds, non gleyifiés sur substrat de marnes. Occupation du sol : La forêt couvre la majeure partie du site (3/4 de la surface) et est dominée très largement par les feuillus (presque 9/10e des surfaces boisées). Les formations principales sont la hêtraie à mélique et la forêt de ravin. L'agriculture couvre plus d'1/6e de la surface et est caractérisée par l'importance relative des vergers occupant presque 1/5e des surfaces agricoles. Le reste des territoires agricoles sont occupés par des prairies, pendant que les cultures annuelles sont quasiment absentes.

4.2 Quality and importance

Intérêts selon la directive « Habitats » : La zone abrite 8 types d'habitats de l'annexe I, dont deux sont prioritaires. La qualité majoritairement excellente de la Syre, qui correspond en grandes parties aux rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion (3260), confère à cette zone un intérêt pour la conservation des espèces de poissons et notamment pour le Chabot commun *Cottus gobio*. Dans les fonds des deux vallées, on retrouve des forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae) (91E0*), habitat prioritaire, riches en espèces caractéristiques des milieux humides et important pour la faune. L'intérêt majeur de la zone sont les forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion (9180*), également un habitat prioritaire qui y est particulièrement bien développé, relativement naturel et d'une surface importante par rapport à la surface couverte par ce type d'habitat dans le reste du pays (1/8e). Au niveau des autres habitats forestiers on rencontre les hêtraies de l'Asperulo-Fagetum (9130) et quelques chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies sub-atlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli (9160), également peu artificialisées et proche de leur état naturel. À mentionner encore les roches et falaises présentant des caractéristiques de pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique (8210). Le long des cours d'eau et des lisières forestières, les mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitairiens et des étages montagnard à alpin (6430) représentent un habitat important pour différentes espèces et jouent un rôle important pour la connectivité écologique, ou dans la transition vers les milieux semi-ouverts et ouverts. À ce niveau, il y a lieu de citer les quelques prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*) (6510) sur les plateaux limitrophes. À noter finalement que ces habitats et structures paysagères accueillent l'espèce de papillon prioritaire Écaille chinée *Callimorpha quadripunctaria* (syn. : *Euplagia quadripunctaria*). Autres intérêts écologiques : Quelques espèces de l'annexe IV de la directive « Habitats » ont été recensées dans la zone, notamment la Coronelle lisse *Coronella austriaca*, ainsi que le Léopard des murailles *Podarcis muralis* qui peut être rencontré au niveau des affleurements rocheux de la zone. La zone revêt également une importance pour l'avifaune. La Cigogne noire *Ciconia nigra* est observée régulièrement se nourrissant au niveau des cours d'eau, où l'on peut également observer le Martin pêcheur *Alcedo atthis*. À mentionner également le Harle bièvre *Mergus merganser* qui y niche. Les falaises et parois rocheuses sont des sites de nidification du Grand-duc d'Europe *Bubo bubo*. En outre, les massifs forestiers abritent des espèces d'oiseaux cavernicoles, notamment le Pic noir *Dryocopus martius*, nombreux dans les hêtraies de la zone, et le Pic mar *Dendrocopos medius*, au niveau des chênaies ou forêts alluviales. Le Pouillot siffleur *Phylloscopus sibilatrix* est présent dans les boisements aux strates herbacées et arbustives dégagées et claires, comme les forêts en pente. Au niveau des habitats semi-ouverts, la Bondrée apivore *Pernis apivorus* et la Tourterelle des bois *Streptopelia turtur* peuvent être observées pendant la période de reproduction. En période de migration, il y a encore lieu de mentionner la Pie-grièche grise *Lanius excubitor* au niveau des herbages et vergers. Finalement, la présence de milieux humides et secs, de rochers exposés et de la forêt peu artificialisée explique la présence d'espèces menacées notamment de bryophytes.

4.3 Threats, pressures and activities with impacts on the site

The most important impacts and activities with high effect on the site

Negative Impacts			
Rank	Threats and pressures [code]	Pollution (optional) [code]	inside/outside [i o b]
M	K02		i
M	B02.02		i
H	B02.04		i
M	B02		i
H	B01.02		i

Positive Impacts			
Rank	Activities, management [code]	Pollution (optional) [code]	inside/outside [i o b]
M	A04.02		i
M	B02		i

Rank: H = high, M = medium, L = low

Pollution: N = Nitrogen input, P = Phosphor/Phosphate input, A = Acid input/acidification,

T = toxic inorganic chemicals, O = toxic organic chemicals, X = Mixed pollutions

i = inside, o = outside, b = both

4.4 Ownership (optional)

4.5 Documentation

ECAU, EFOR, 1993; Dossier de classement : Réserve naturelle forestière "Mertert-Manternach" (RN RF 09). - Ministère de l'Environnement, Luxembourg. PIER, J., 1989; Les forêts alluviales au Luxembourg. Mémoire de professeur-stagiaire à l'école privée Fieldgen à Luxembourg: 189 p. REICHLING, Léopold, 1986; Travaux de la société. Conférences du lundi (1er semestre 1983). 21 février : Plantes aquatiques et observations floristiques en 1982. Bull. SNL 86(1986), 137-138. VANESSE, R., 1983; Etude écologique du paysage de la Syr. Centre d'écologie de Gembloux. WERNER, Jean, 1981; Observations bryologiques au Grand-Duché de Luxembourg. Bull. SNL 83-84(1978-1979), 97-111.

5. SITE PROTECTION STATUS (optional)

5.1 Designation types at national and regional level:

[Back to top](#)

Code	Cover [%]	Code	Cover [%]	Code	Cover [%]
LU07	84.0	LU02	67.3		

5.2 Relation of the described site with other sites:

designated at national or regional level:

Type code	Site name	Type	Cover [%]
LU02	Manternacher Fiels	+	67.3
LU07	Région de Mompach, Manternach, Bech et Osweiler	*	84.0

5.3 Site designation (optional)

Règlement grand-ducal du 6 novembre 2009 portant désignation des zonesspéciales de conservation.(Mém. A - 220 du 17 novembre 2009, p. 3834)Règlement grand-ducal du 6 octobre 2023 désignant zone spéciale de conservation la zone « Vallée de la Syre de Manternach à Fielsmillen ». #http://data.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2023/10/06/a668/jo#

6. SITE MANAGEMENT

6.1 Body(ies) responsible for the site management:

[Back to top](#)

6.2 Management Plan(s):

An actual management plan does exist:

<input checked="" type="checkbox"/>	Yes	Name: Vallée de la Syre de Manternach à Fielsmillen Link: https://environnement.public.lu/dam-assets/documents/natur/natura2000/LU0001016.pdf
<input type="checkbox"/>	No, but in preparation	
<input type="checkbox"/>	No	

6.3 Conservation measures (optional)

Principes de gestionVu que le site contient la plus belle forêt de ravin du pays, on pourrait envisager une mise en réserve intégrale de ce type de forêt. De même pour les restes de forêts alluviales ainsi que pour la forêt calcicole, l'optimisation des fonctions écologiques devrait primer sur les considérations économiques. Les pelouses calcaires présentes sur le site ont malgré leur petite taille un grand intérêt et des plans de gestion détaillés devraient être élaborés à leur sujet.Les objectifs spécifiques de conservation de la zone spéciale de conservation, ainsi que les mesures de conservation spéciales à assurer afin de maintenir ou, le cas échéant, rétablir l'état de conservation favorable des habitats et espèces d'intérêt communautaire visés, en l'occurrence à travers les mesures de conservation visées aux articles 32 à 35 et 37 de la loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, sont :1°maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion (3260) :a)maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de l'hydromorphologie de la Syre et de ses affluents ;b)restauration de la dynamique naturelle de la plaine alluviale ;c)rétablissement de la connectivité écologique des cours d'eau ;d)aménagement de bandes de protection herbagères le long des cours d'eau et autour des sources ;2°maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable de la population du Chabot commun Cottus gobio :a)maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de l'hydromorphologie de la Syre et de ses affluents ;b)restauration de la dynamique naturelle de la plaine alluviale ;c)rétablissement de la connectivité écologique des cours d'eau ;d) aménagement de bandes de protection herbagères le long des cours d'eau et autour des sources ;3°rétablissement de l'état de conservation favorable des forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae) (91E0*) :a)restauration et extension surfacique des forêts alluviales ;b)maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de l'hydromorphologie de la Syre et de ses affluents ;c)restauration de la dynamique naturelle de la plaine alluviale ;d)abandon de l'exploitation ;4°maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion (9180*) :a)préservation, restauration et extension surfacique des futaies feuillues ;b)préservation et restauration des micro-stations ;c)préservation de gros arbres, d'arbres de classes d'âge avancées, d'arbres biotopes et d'arbres morts ;d)aménagement d'îlots de vieillissement ;5°maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des hêtraies de l'Asperulo-Fagetum (9130) et des chênaies-charmaies sub-atlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli (9160) :a)préservation, restauration et extension surfacique des futaies feuillues ;b)préservation et restauration des micro-stations ;c)préservation de gros arbres, d'arbres de classes d'âge avancées, d'arbres biotopes et d'arbres morts ;d)aménagement de lisières structurées ;e)aménagement d'îlots de vieillissement ;f)désignation de forêts en évolution libre ;6°maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique (8210) :a)préservation et restauration des roches et falaises ;b)aménagement d'un périmètre de protection autour des falaises ;c)abandon de l'exploitation ;d)gestion par débroussaillage ponctuel, le cas échéant ;7°maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin (6430) :a)préservation, restauration et extension surfacique des ourlets le long des cours d'eau

et lisières forestières ;b)fauchage très tardif voire pluriannuel ;8°maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis) (6510) :a)préservation, restauration et extension surfacique des prairies maigres de fauche ;b)exploitation extensive, y favoriser le fauchage tardif ;c)renonciation à l'emploi de fertilisants ;9° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable de la population de l'Écaille chinée Callimorpha quadripunctaria (syn. : Euplagia quadripunctaria) :a)préservation et restauration des herbages, bandes herbacées, mégaphorbiaies, structures paysagères et lisières forestières structurées ;b)renonciation à l'emploi d'insecticides.

7. MAP OF THE SITES

[Back to top](#)

INSPIRE ID:

LU.MDDI.LU0001021

Map delivered as PDF in electronic format (optional)

Yes No

Reference(s) to the original map used for the digitalisation of the electronic boundaries (optional).